



FLEE

0000 KINOKULTUR
CINECULTURE
CINECULTURA

IMPRESSUM

ÉDITEUR

KINOKULTUR – CINECULTURE – CINECULTURA
c/o Impact Hub, Rue du Jura 11 | 1004
Lausanne.
079 798 34 89 | info@cinoculture.ch |
cinoculture.ch

LE DOSSIER A ÉTÉ PRÉPARÉ PAR

KINOKULTUR – CINECULTURE – CINECULTURA
Rédaction : Ruth Köppl, Nike Flury, Sarah Lüdi

DU MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE pour

d'autres films peut être téléchargé gratuitement
sur le site www.cinoculture.ch

INSCRIPTION pour des séances scolaires dans les cinémas régionaux :

Tel. 032 623 57 07, info@kinokultur.ch

KINOKULTUR – CINECULTURE – CINECULTURA

est soutenue financièrement par :
Office fédéral de la culture | ProCinema |
Fondation culturelle suisse pour l'audiovisuel
(Swiss Perform) | Fonds culturel SUISSIMAGE |
FDS/ARF, Association suisse des réalisateurs
de films et du Drehbuch | IG, Producteurs
indépendants de films suisses | GARP, Groupe
Auteurs, réalisateurs, producteurs | Fondation
Egon- und Ingrid Hug | Swisslos/Culture Canton
de Berne | Enseignants Suisse, LCH | Fondation
Philanthropique Famille Sandoz

Réalisé par Jonas Poher Rasmussen
Scénario Jonas Poher Rasmussen, Amin
Musique Uno Helmersson
Versión originale Langue Dargwa,
Danois, Russe, Anglais, sous-titré en
français.
Genre documentaire animé, 90 Minutes
Production Monica Hellström, Signe
Byrge Sørensen
Distribution Filmcoopi Zürich AG,
Heinrichstrasse 114, 8005 Zürich.
info@filmcoopi.ch



**Jonas Poher
Rasmussen**
Né en 1981 au
Danemark. Diplômé
du collectif
cinématographique
Super16 de
Copenhague en
2010, Jonas Poher

Rasmussen a fait ses débuts dans la
fiction avec le film-portrait « Noget om
Halfdan » (2006). « Searching for Bill »
(2012), un mélange de documentaire et
de fiction, a remporté le Nordic Dox
Award au CPH:DOX et la compétition
internationale au DocAviv. Il a également
réalisé le documentaire « What He Did »
(2015), qui a remporté le prix Fipresci
des critiques de cinéma au festival du film
de Thessalonique.
Le documentaire animé « Flee » (2021) a
été nommé à plusieurs reprises et a
remporté plusieurs prix dans des festivals
de cinéma renommés.

Pour la première fois, Amin, 36 ans, un jeune réfugié afghan homosexuel, accepte de raconter son histoire. Allongé les yeux clos sur une table recouverte d'un tissu oriental, il replonge dans son passé, entre innocence lumineuse de son enfance à Kaboul dans les années 1980 et traumatismes de la fuite de sa famille pendant la guerre civile, avant la prise du pouvoir par les talibans. Après des années de clandestinité en Russie, Amin – un pseudonyme – arrive seul à 16 ans au Danemark, où il rencontre le réalisateur qui devient son ami. Au fil de son récit et des douleurs enfouies, l'émotion resurgit. Aujourd'hui universitaire brillant installé avec son compagnon danois Kasper, le jeune homme confie un secret qu'il cachait depuis vingt ans.

VISÉES DIDACTIQUES

Ce matériel didactique vous propose une panoplie d'exercices et de tâches. Chaque enseignant-e en fera **sa sélection**.

La visite au cinéma peut être préparée de manière thématique grâce aux **tâches et questions proposées avant la projection**.

Les tâches et les questions proposées après la projection ou d'une sélection d'entre eux peuvent être discutées.

Le matériel est conçu pour être **interdisciplinaire**, Il est orienté vers **l'action**.

Recommandé pour **le secondaire 1 et le secondaire 2**.

CONTENU

Avant la projection	1
Après la projection	
Questions générales sur le film	5
Sujet Fuite	6
Sujet le documentaire animé en tant que genre	12
Sujet L'histoire de l'Afghanistan	13



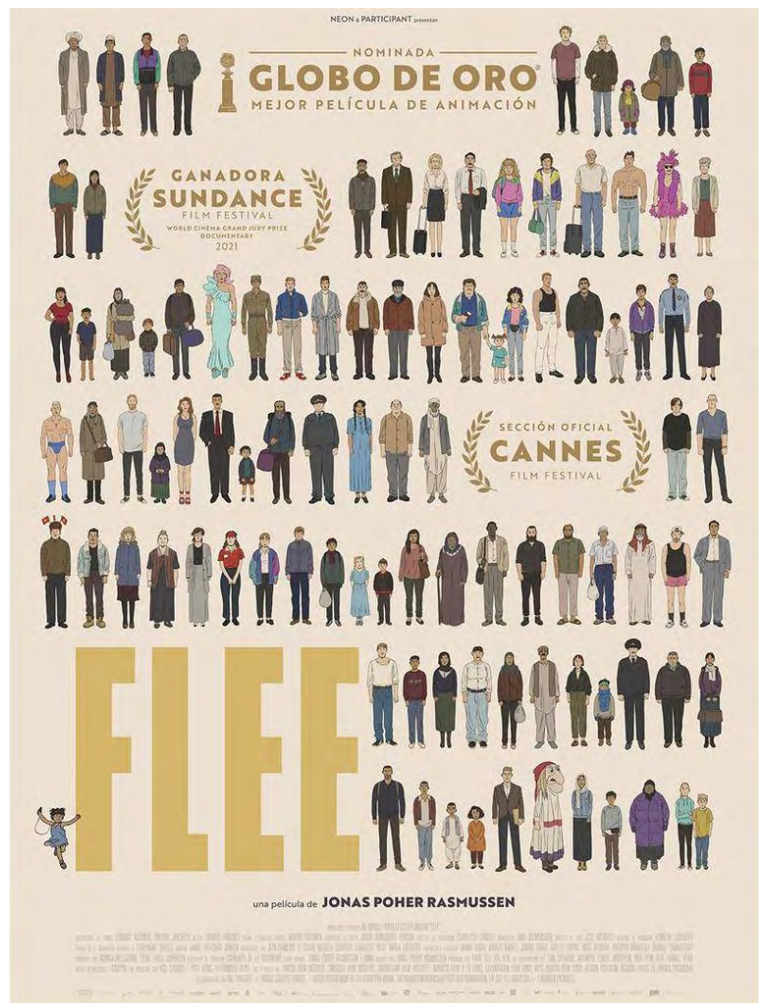
AVANT LA PROJECTION

1) Discutez : Que signifie pour vous votre pays d'origine ?

- Quels sont les mots-clés qui reviennent dans vos réponses ? Écrivez-les au tableau.
- Quels sont les mots les plus souvent cités ? Pourquoi ce sont eux qui sont si importants pour décrire l'endroit d'où on vient ?

2) Regardez les différentes affiches du film « Flee » et discutez :

- Qu'apprend-on sur le protagoniste, l'histoire et la façon dont le film est fait ?
- Quel aspect de la fuite ou de l'exil est mis en avant et quel est le message véhiculé ?
- Qu'apprend-on sur la réception du film ?



APRÈS LA PROJECTION

QUESTIONS GÉNÉRALES SUR LE FILM

1) Le film débute par la question : Que signifie pour toi ton pays d'origine ?

La réponse d'Amin est la suivante : « *C'est l'endroit où je me sens en sécurité. C'est l'endroit où je peux rester, d'où je ne dois plus jamais partir. Ce n'est pas quelque chose de temporaire.* ».

Discutez :

- En quoi la description qu'Amin fait de son pays d'origine diffère-t-elle de la réponse que vous donneriez à cette question ?
- Pourquoi est-elle différente et en quoi cela est-il lié à l'histoire d'Amin ?

2) **Discutez d'abord à deux, puis tous ensemble les questions suivantes :**

- Quelle est la relation entre Amin et le réalisateur ?
- Quel est l'environnement (cadre, lieu, milieu, atmosphère) dans lequel Amin commence à raconter son histoire ?
- Quels sont les sujets dont Amin a du mal à parler ?

3) Amin écrit dans son journal intime : « *Après avoir pris le pouvoir en Afghanistan, les Moudjahidines ont tué mon père, ma mère et un de mes frères et ont enlevé une de mes sœurs. Si j'étais resté, ils m'auraient certainement tué aussi.* ».

Discutez :

- A quel moment du film sait-on que ce n'est pas la vérité ?
- Pourquoi Amin a-t-il toujours raconté qu'il n'avait pas de famille ?
- Quelles sont les raisons pour lesquelles Amin pleure autant lorsqu'il raconte son histoire au Danemark, alors qu'elle n'est pas vraie et que sa mère et ses frères et sœurs sont encore en vie ?
- Quel a été l'impact de ce mensonge sur la vie d'Amin ?

4) **Discutez d'abord à deux, puis tous ensemble les questions suivantes :**

- Comment a évolué Amin durant la période de réalisation du film ?
- Pourquoi la carrière et le travail sont-ils si importants pour Amin ?
- Pourquoi a-t-il le sentiment d'avoir une dette envers ses frères et sœurs ?
- Pourquoi est-il difficile pour Amin d'annoncer à ses frères et sœurs qu'il est homosexuel ? Comment réagissent-ils ?
- Pourquoi est-il difficile pour Amin de parler de son ami Kaspar à sa famille ?
- A quelle conclusion Amin parvient-il à la fin du film ?
- A-t-il trouvé un « chez soi » ?

SUJET **FUIT**

- 1) Lorsqu'il raconte la scène du bateau de croisière, Amin dit : « *Tout d'un coup, tout ce que nous voulions était là, directement devant nos yeux, à quelques minutes de distance.* »
Regardez les images suivantes et mettez-vous dans la peau d'une tierce personne neutre ou d'un passager du bateau de croisière ou encore d'un-e réfugié-e. Décrivez ce qui se passe du point de vue de votre personnage :



2) Discutez :

- Quels sont les mauvaises expériences qu'Amin fait avec les passeurs lors de son premier essai de fuite ?
- Selon Amin, quels sont les traumatismes que les gens et surtout les enfants subissent lorsqu'ils quittent leur pays ?

3) Lisez le texte suivant qui parle d'enfants traumatisés par la fuite :

TRAUMATISME

« Un traumatisme découle d'une menace vitale qui déclenche un désarroi profond chez les personnes concernées. Une personne peut être touchée directement par l'événement traumatisant, en tant que témoin ou par le biais de témoignages. »

Les gens réagissent de manière très différente à des événements marquants. Si des troubles persistent après un événement traumatisant, on parle de troubles post-traumatiques. Une forme particulièrement courante de ce type de trouble est le syndrome de stress post-traumatique. Il se distingue par les cinq caractéristiques suivantes : Reviviscence, évitement, pensées négatives, hypervigilance et dissociation.

- Reviviscence : les souvenirs des expériences traumatisantes resurgissent régulièrement et de manière incontrôlée, que ce soit à l'école, au quotidien ou durant la nuit, sous forme de flash-back et de cauchemars. Il n'est souvent pas possible d'empêcher ces images de s'imposer à la personne, ce qui peut mener à de grandes angoisses et à du désespoir. Ces images sont réactivées par des stimuli (bruits, odeurs, etc.) ou par des émotions rappelant les événements traumatisants. L'enfant et son entourage ont souvent de la peine à identifier ces éléments déclencheurs.
- Évitement : tout comme les souvenirs involontaires, les événements traumatisants sont pesants. Les personnes concernées essaient d'éviter et d'oublier ce qui leur fait penser à l'événement traumatisant (conversations, lieux, pensées, situations ou personnes particulières, etc.). La plupart du temps, cela ne fonctionne pas. L'évitement implique souvent un retrait du quotidien et de la vie de famille.
- Pensées négatives : de nombreux enfants et jeunes traumatisés ont des pensées très négatives sur eux-mêmes, sur le monde et sur leur avenir. Ces pensées négatives peuvent évoluer vers des pensées suicidaires.
- Hypervigilance : les enfants et jeunes traumatisés se trouvent souvent dans un état d'alerte constant pour éviter un nouveau traumatisme. Cela implique de la tension, des troubles du sommeil, des problèmes de concentration, de l'irritabilité et des angoisses.
- Dissociation : Parfois, en plus des symptômes décrits ci-dessus, il peut y avoir des symptômes dissociatifs. La dissociation est une manière de survivre psychologiquement à des situations récurrentes extrêmement menaçantes. Dans ce cas, la personne concernée se coupe de ses émotions et sensations. Ce mécanisme de protection est répété si des dangers réapparaissent. Ce type de comportement permet d'atténuer, voire de ne plus ressentir les émotions qui surgissent. Sur le long terme, la personne ne vit plus une partie de ses expériences comme étant les siennes.

Effets au sein de l'école:

- Concentration / attention : En raison de cet état d'hypervigilance persistant, les enfants et jeunes traumatisés ont beaucoup de mal à se concentrer. Cela est également dû aux angoisses qui en découlent. En outre, ils ont souvent des troubles du sommeil, ce qui les fatigue et accentue leurs difficultés à se concentrer en classe.
- États dissociatifs : Les enfants et jeunes qui se dissocient lors de situations traumatisantes réagissent souvent par une dissociation lorsqu'ils se souviennent d'un événement traumatisant. C'est comme s'ils se retrouvaient dans la situation initiale. Ils se figent ou sont très agités et ne sont plus réceptifs au monde qui les entoure.
- Comportement agressif : Les enfants et jeunes traumatisés ont du mal à réguler leurs émotions. Cela peut avoir différentes causes. D'une part, en raison de leur état d'hypervigilance, leur niveau de stress augmente et est couplé à la diminution de leur tolérance à la frustration. D'autre part, ces enfants et jeunes sont souvent irrités suite à un élément déclencheur : un contact au mauvais endroit, qui rappelle une violence subie, fait revivre l'événement et peut conduire à des actes violents. En raison d'un manque de ressources au sein du système familial ou de troubles psychiques des parents, certains enfants n'ont pas appris à réguler de manière adaptée leurs émotions.
- Comportement social et relations : En raison des expériences vécues, les enfants et jeunes traumatisés sont méfiants envers les autres et ont souvent de la peine à tisser des liens avec leurs camarades.

source
umgang-mit-gefluechteten-traumatisierten-kindern-und-jugendlichen-fr.pdf

4) Discutez : Avec ce savoir théorique, comment interpréteriez-vous les comportements suivants d'enfants ou de jeunes ayant vécu une fuite ?

- *Pendant le cours de gymnastique, une adolescente part soudainement en criant et va se cacher dans le local à engins.*
- *Un-e jeune arrive sans problème à effectuer des calculs et le lendemain il semble avoir tout oublié.*
- *Un enfant réfugié frappe un camarade de son âge sans raison apparente.*

5) Discutez :

- Qu'apprenons-nous sur les passeurs qui aident la famille d'Amin à fuir ?

6) Lisez l'article à la page suivante et discutez :

- Pourquoi le nombre de passeurs ne cesse d'augmenter ?
- Quelles sont les mesures prises par l'Europe contre les passeurs ?
- Quels sont les effets de ces mesures ?
- Comment pourrait-on résoudre le problème lié aux passeurs ?

Le Monde

LA LUTTE CONTRE LES PASSEURS CACHE UNE GUERRE AUX MIGRANTS

L'opération navale lancée par l'Union européenne en Méditerranée pour enrayer le trafic d'êtres humains n'arrêtera pas le flot des migrants. Elle ne fait qu'aggraver les risques qu'ils prennent pour rejoindre l'Europe.
Claire Rodier | 09.10.2015

Depuis le 7 octobre, l'Union européenne (UE) va passer à la deuxième phase de l'opération navale qu'elle a engagée en Méditerranée (EUNAVFOR MED, bientôt rebaptisée « *Sophia* ») après les terribles naufrages de *boat people* du mois d'avril, afin de « *lutter contre les trafiquants et les passeurs en zone méditerranéenne* ». Après une première phase d'observation destinée à collecter du renseignement sur les flux maritimes de ce trafic au large des côtes libyennes, feu vert est désormais donné aux forces militaires des États membres pour « *arraisonner, fouiller, saisir et dérouter les embarcations soupçonnées de servir à la traite humaine* ». La troisième phase prévoit la destruction des navires. La guerre ainsi déclarée aux passeurs est-elle une réponse appropriée à ce qu'il est convenu d'appeler la « crise migratoire » que connaît l'Europe depuis de nombreux mois, et à ses conséquences meurtrières (près de 5 000 personnes ont trouvé la mort en tentant de rejoindre le territoire européen depuis janvier 2014, de l'ordre de 30 000 depuis vingt ans) ? On a toutes les raisons d'en douter.

Une opération inutile

D'abord au regard des objectifs affichés (« *démanteler le modèle économique des trafiquants* » pour prévenir l'immigration irrégulière). La lutte contre les passeurs et le trafic d'êtres humains est une des composantes de la politique migratoire de l'UE depuis plus de dix ans. On ne constate pourtant aucune diminution substantielle du nombre de « passages » au cours de cette période, au contraire. L'agence Frontex, qui annonce en mars 2015 une augmentation, en douze mois, de 31 % du nombre de passeurs appréhendés, fait pour la même période le constat d'une explosion du nombre d'entrées illégales en Europe (trois fois plus en 2014 qu'en 2013, selon ses

chiffres). Certes, le franchissement des frontières par des personnes dépourvues de documents est devenu un commerce rentable, qui a engendré la mise en place d'organisations criminelles dont les méthodes violentes et les tarifs justifient qu'on s'alarme.

Mais le développement de ce commerce est proportionnel à celui du verrouillage des voies légales de passage auquel les pays européens s'emploient depuis une vingtaine d'années, en posant notamment des conditions drastiques à la délivrance de visas. Aujourd'hui, un Syrien qui sollicite, depuis le Liban ou la Turquie, un visa dans un consulat européen est considéré comme un « risque migratoire », et sa demande est rejetée. Dans ce contexte, la lutte contre les passeurs est contre productive. L'expérience le montre, les politiques migratoires fondées sur la fermeture n'empêchent pas les gens qui en ont besoin de franchir les frontières. En revanche, elles les poussent à emprunter des itinéraires plus longs, plus dangereux... et plus coûteux, donc à enrichir ceux qu'on prétend combattre. L'observation des modes opératoires utilisés pour la traversée de la Méditerranée au cours des dix dernières années montre en outre que les passeurs savent parfaitement s'adapter aux contraintes qu'impose la diversification des dispositifs de surveillance.

Une opération dangereuse

Ensuite, parce qu'en combattant les trafiquants avec des moyens militaires visant à détruire les navires qu'ils affrètent, on fait courir de gros risques aux passagers qui sont à bord, pris en étau entre ceux qui les convoient et les forces d'intervention. Un document de travail du Comité politique et de sécurité (COPS) du Conseil européen datant de mai 2015 envi-

sage explicitement – en les assumant – les « *risques de dommages collatéraux, incluant la perte de vies humaines* » que pourrait entraîner une intervention armée en pleine mer. De fait, comment imaginer qu'on peut « éliminer » les embarcations suspectes en épargnant leurs occupants, presque toujours en surnombre, dont certains sont parfois confinés à fond de cale ? Sans aller jusqu'à cette extrémité, on constate déjà, quelques semaines après la mise en place de l'opération EUNAVFOR MED au large de la Libye, que la présence des bâtiments militaires qui y sont affectés est impropre à éviter les naufrages : s'ils n'ont pas pris la forme spectaculaire de ceux du mois d'avril 2015 (près de 1 500 personnes noyées en quelques jours), ceux-ci ont continué, tout au long de l'été, à endeuiller la Méditerranée. Et ce sont, le plus souvent, des équipages civils – marine marchande ou bateaux affrétés par des ONG – qui ont répondu aux appels de détresse lancés par les *boat people* qui ont pu être sauvés.

Un obstacle au droit d'asile

Enfin, rien, dans le plan de l'opération EUNAVFOR MED, n'est dit du sort des personnes que la lutte contre les passeurs va empêcher de traverser la Méditerranée. En cas d'arraisonnement, seront-elles acheminées vers l'Europe et prises en charge ? Ou plus vraisemblablement, débarquées sur la côte libyenne d'où elles tentaient de partir, dans un pays connu pour les mauvais traitements (rafles, détention, racket) qu'y subissent les migrants ? À supposer que l'intervention militaire européenne mette, pour un temps, un frein à l'activité de passage par cette route maritime, quelles solutions pour les réfugiés désormais privés des moyens de rejoindre la terre d'asile à laquelle ils aspirent ? En prétendant faire la guerre aux passeurs sans prévoir d'alternatives pour celles et ceux qui ont un impérieux besoin de rejoindre l'Europe, c'est contre les exilés et les migrants que les gouvernements de l'UE pointent leurs armes.

source

https://www.lemonde.fr/idees/article/2015/10/09/la-lutte-contre-les-passeurs-cache-une-guerre-aux-migrants_4786389_3232.html

7) Le politicien suisse Balthasar Glättli a une proposition concernant la problématique :
« Les réfugié-e-s devraient avoir le droit de déposer des demandes d’asile déjà dans leur pays d’origine. Celles et ceux qui ont des chances d’obtenir l’asile après un examen préalable recevraient alors un visa qui leur permettrait d’entrer légalement dans un pays européen. »

Organisez un débat pour et contre la solution proposée par le politicien Balthasar Glättli :

- Pour préparer le débat, les groupes pour et contre cherchent des arguments pour défendre leur point de vue.
- Quel groupe a pu argumenter de manière plus convaincante ?



SUJET LE DOCUMENTAIRE ANIMÉ EN TANT QUE GENRE

1) Lisez le texte suivant sur le documentaire animé et discutez d'abord à deux, puis toutes et tous ensemble les questions suivantes :

- Pourquoi le réalisateur a-t-il décidé de faire un film d'animation au lieu de faire un documentaire « traditionnel » ?
- En quoi la représentation de l'histoire d'Amin serait-elle différente ? Quels sont les aspects que le réalisateur n'aurait pas pu montrer ?
- Quels sont les éléments dans « Flee » qui nous montrent que le film n'est pas une fiction mais un documentaire ?
- Quelles sont les séquences du film qui nous prouvent que l'histoire sur Amin est vraie ?
- Quelles sont les séquences du film illustrant les sentiments d'Amir et en quoi se distinguent-elles d'autres séquences (dessinées) ?
- Comment ces sentiments auraient-ils pu être montrés dans un documentaire « traditionnel » ?

LE DOCUMENTAIRE ANIMÉ ET L'IMAGE RÉPARATRICE

Alors que le dessin est de plus en plus sollicité pour appréhender le réel, le nouveau du documentaire animé pose, en termes originaux, la question de l'écriture filmique de la mémoire. Comment le dialogue entre le documentaire et l'animation trace-t-il la rencontre entre un « je » lancé à la quête des traces et des fragments du passé et le « nous » de la mémoire collective ? (...)

Pallier l'absence d'images directes : Rendre visible ce qui n'a pu être filmé dans la réalité : voilà l'une des fonctions premières du documentaire d'animation, qui s'est très tôt confronté à l'Histoire dans un mouvement didactique et poétique. Le défi de la reconstitution, qu'Antoine de Baecque qualifie de « seconde chance pour l'histoire », associe en effet l'animation et le documentaire dès l'aube de l'histoire du cinéma. (...)

Le filtre de la subjectivité : En prétendant faire œuvre de témoignage pour l'Histoire, la reconstitution animée figure l'absence de « l'archive » du crime. Elle n'en propose aucunement la preuve, puisque la représentation n'est autre que le fruit d'un imaginaire, un principe accepté d'emblée par le/la spectateur/-trice et qui la positionne au-delà du réel. (...) La pertinence de la démarche se joue notamment dans la juste distance à trouver entre un événement imaginé et sa réalité. En s'affranchissant d'une représentation réaliste du monde, l'animation permet cet écart créatif. Elle aborde l'histoire d'un point de vue esthétique et moral tout en révélant ce qu'une image « réelle » ne saurait montrer.

Restituer l'image mentale : C'est dans le domaine du récit biographique et autobiographique que ce processus atteint son paroxysme. Dans leur quête introspective, les cinéastes y trouvent un terrain d'expérimentation favorable à la mise en scène de leurs souvenirs et d'eux/elles-mêmes. Le filtre de l'animation permet de recréer le souvenir en restituant les errements de la mémoire individuelle et collective. Cette volonté, paradoxale, de mimétisme du dispositif documentaire par la figuration animée rompt avec l'objectivité. Elle permet au spectateur de se concentrer sur ce qu'éprouvent les protagonistes. À travers sa fonction thérapeutique, le documentaire animé justifie les multiples possibilités narratives ouvertes par l'hybridation des genres. Le choix de l'animation vise alors à figurer la matière et le travail de la mémoire, sa plasticité, les forces d'interprétation et de refoulement qui y sont à l'œuvre.

SUJET L'HISTOIRE DE L'AFGHANISTAN

1) Prends des notes par rapport aux questions suivantes :

- Qu'apprend-on sur l'histoire et la situation politique de l'Afghanistan ?
- Comment était la vie autour de 1984 en Afghanistan quand Amin était enfant ? Que montrent les images documentaires de cette époque dans le film ?
- Pourquoi le père d'Amin a-t-il été déporté et probablement tué ?
- En quoi la prise du pouvoir des Moudjahidines a changé le pays ?
- Pourquoi la famille d'Amin est-elle menacée et par le gouvernement communiste et par les Moudjahidines ?
- Pourquoi Amin doit-il fuir l'Afghanistan avec sa mère et ses frères et sœurs ?

2) Effectuez des recherches à l'aide des liens ci-dessous et complétez vos notes avec les nouvelles informations :

https://information.tv5monde.com/info/afghanistan-histoire-d-un-pays-en-guerre-depuis-plus-de-trente-ans-5369?xtor=SEC-7-GOO-%5bINFO_SE%5d-%5b119843614474%5d-S-%5b%5d&qclid=EA1aIQobChMI57bGptjS-QIVAdxRCh0RaQkqEAMYASAAEgKc0fD_BwE

<https://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMHistoriquePays?codePays=AFG&langue=fr>

<https://www.youtube.com/watch?v=hU0AuPuh8GQ>

https://www.youtube.com/watch?v=Fen0vkXqgFw&ab_channel=LeDessousdesCartes-ARTE

<https://www.nationalgeographic.fr/reportage/20-ans-apres-le-11-septembre-lafghanistan-sur-la-ligne-de-crete>